



Mata'Utu, le 11 juillet 2019

Communiqué de presse

Publication du rapport annuel de l'IEOM

« Wallis-et-Futuna en 2018 »

L'IEOM publie son rapport annuel « [Wallis-et-Futuna en 2018](#) ». Ce rapport présente les caractéristiques structurelles du Territoire (chapitre 1) et analyse les évolutions économiques (chapitre 2), sectorielles (chapitre 3), monétaires et financières (chapitre 4) de l'archipel en 2018.

L'année 2018 ressort en demi-teinte par rapport à l'année précédente. En forte progression en 2017, l'investissement marque le pas mais se maintient sur longue période. La consommation des ménages, socle important de l'activité, résiste. La baisse du coût de l'électricité continue de modérer la hausse des prix, sans empêcher le retour d'une légère inflation.

L'activité continue de stagner dans la plupart des secteurs, notamment la construction, dans l'attente de la concrétisation de projets d'infrastructures à court terme qui pourraient permettre un rebond via l'effet d'entraînement de la commande publique sur la commande privée.

L'activité du commerce présente un bilan contrasté mais conserve sa place prépondérante dans le secteur marchand. La fréquentation touristique du Territoire, principalement affinitaire ou d'affaires se stabilise. L'emploi salarié connaît une hausse, en partie due à une amélioration des déclarations. Également en croissance, le secteur public reste prédominant.

Les crédits accordés à l'économie sont globalement en hausse, à l'exception notable des ménages et des entreprises. Plus positivement, la sinistralité atteint un plancher historique et les actifs financiers des agents économiques, hors collectivités locales progressent.

Les perspectives de l'année 2019 dépendent principalement de la commande publique, l'un des deux moteurs de l'activité de l'archipel avec la consommation. La stratégie de convergence de Wallis-et-Futuna 2019–2030, issue des Assises de l'Outre-mer et de la stratégie de développement durable, devrait permettre un pilotage efficace et cohérent des politiques publiques ainsi que le lancement de projets qui constitueront autant de stimulus pour l'activité.

Dans ce contexte, l'IEOM qui continue de mobiliser ses moyens au service de la collectivité, est un acteur du diagnostic conjoncturel et s'efforce, dans la neutralité et l'indépendance, d'apporter de la visibilité et de la compréhension au travers de publications récurrentes. En 2019, l'éducation financière du public sera poursuivie localement notamment en contribuant à l'accompagnement des très petites entreprises (TPE).

Avec ce présent ouvrage, élaboré avec le concours des acteurs publics et privés de l'archipel, l'Institut s'attache à apporter aux différents acteurs économiques et institutionnels des données et analyses utiles à la réflexion et à la prise de décision.

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés et conduit la politique monétaire. L'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr.

Contact presse : Etudes@ieom.fr